

Confinés et sans internet, le scandale des citoyens discriminés

« Lorsque vous êtes chez vous, connectez tous vos appareils à votre box, soit avec des câbles réseau soit via le wi-fi. Cela inclut les smartphones, gros consommateurs de données. »

Voici une des recommandations diffusées par Orange, gestionnaire du réseau de téléphonie fixe sur tout le territoire français, pour éviter la saturation du réseau mobile.

Pour nombre d'habitants des territoires ruraux cette recommandation est une véritable provocation, eux qui sont parfois privés de téléphone fixe et donc d'internet durant des semaines, des mois et pour certains des années.

Nous rappelons qu'Orange a la charge d'un service qui se doit d'être universel et permanent et surtout se doit de respecter les principes d'égalité, de continuité, d'adaptabilité auquel il est soumis par le code des postes et communications électroniques de l'ARCEP.

Aujourd'hui l'épidémie de coronavirus nous impose le confinement à la maison, ce qui se traduit pour les adultes à travailler via le télétravail, pour les enfants à suivre leurs cours mis en ligne sur internet, pour les entreprises à poursuivre leur activité en gérant à distance leurs salariés, leurs fournisseurs et leurs clients. Mais comment faire quand la connexion à internet est défectueuse ou inexistante ?

La fracture numérique n'est pas seulement une question de pratiques et d'usages dont une partie de la population serait dépourvue il s'agit aussi d'infrastructures (poteaux, câbles, répartiteurs, boîtiers) détériorées au point de priver des habitants de l'accès au téléphone et à internet.

Malgré des plaintes déposées par des élus, malgré les mises en demeure de l'ARCEP, le réseau de téléphonie fixe géré par Orange n'a cessé de se dégrader, particulièrement dans les zones rurales, constituant une atteinte grave et discriminatoire à l'égal accès au service universel.

Aujourd'hui, avec le confinement, nous mesurons à quel point est vital l'accès au téléphone et à internet pour les familles, pour les personnes isolées, pour les entreprises.

C'est pourquoi, avant même le confinement, des collectifs d'usagers se sont constitués exigeant de l'État -actionnaire à 27% de Orange- et du gestionnaire du réseau, Orange -dont les bénéficiaires nets en 2019 sont de 3 milliards d'euros - la remise en état immédiate du réseau pour que soit garanti à tous les habitants de ce pays un accès fiable et permanent au téléphone et à internet.

Orange j'enrage !

Collectif des usagers victimes de pannes internet et téléphone



Orange j'enrage !

Collectif des usagers victimes de pannes internet et téléphone

- Site internet <https://orangejenrage.fr/> argumentaire, articles de presse, émissions radio et télé, témoignages...

- Carte collaborative : <https://orangejenrage.fr/carte-collaborative-de-letat-des-lignes-endommagees/>

- Facebook: [Orange j'enrage](#)

- Youtube, émissions de radio, télé et reportages : <https://www.youtube.com/channel/UCrXDFsYT7VcSTjyzDE4hLNQ>

- nous contacter : contact@orangejenrage.fr

Pour toutes informations complémentaires :

Alain Baraquie 06 73 47 95 33